



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 17 février 2022 : les principales décisions

Les élus du Kremlin-Bicêtre se sont réunis pour la première séance du conseil municipal de l'année 2022.

Publié le 18 février 2022

Suite à la confirmation définitive des élections municipales de 2020 par le Conseil d'Etat, une nouvelle organisation a pris place redéfinissant les délégations des élus.

Lors de la séance, un remaniement municipal a été effectué avec la nomination de deux nouveaux adjoints et de deux nouveaux conseillers municipaux délégués. De nouvelles désignations ont également été votées dans les instances où la ville est représentée.

Vous pouvez prendre connaissance de la nouvelle municipalité sur cette [page dédiée](#).

Au cours du conseil municipal, les élus ont examiné 35 délibérations relatives aux affaires locales.

Parmi les principales décisions :

Afin de favoriser une politique publique commune pour améliorer le logement et l'habitat, le conseil municipal a approuvé la signature du contrat de relance du logement. Ce contrat est signé par l'Etat, le Grand-Orly-Seine-Bièvre ainsi que par les communes volontaires.

Les nouveaux tarifs des commerçants pour le marché forain ont été approuvés. Le marché forain de la commune passera en régie publique à compter du 1^{er} mars 2022. Il sera mis en œuvre conformément à l'organisation retenue par les Kremlinois lors du référendum local du 28 novembre dernier.

La ville a adhéré à l'association « Culture du cœur » pour renforcer les actions d'insertion sociale, d'entraide et de loisirs.

Pour faciliter l'accès à la culture et participer au soutien des artistes, la convention de prêt pour l'artothèque municipale a également été approuvée.

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 17 février 2022 en vidéo

Pour consulter l'ordre du jour [rendez-vous ici](#).

